Alpes-de-Haute-Provence
se-unsa.org

A Digne-les-Bains,
Le 19 octobre 2026,

A l'attention de :
Madame la Directrice Académique
des Services de l'Éducation Nationale,
Monsieur le Secrétaire Général.

Objet : Alerte concernant l'affectation des remplaçants et l'équilibre des circonscriptions.

Madame la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale,

Le SE-Unsa 04 souhaite vous alerter sur la question de l'affectation des personnels enseignants remplaçants au sein de notre département, dans votre projet de redécoupage des circonscriptions.

Lors des opérations de la dernière carte scolaire RS2026, la déspécialisation des remplaçants a permis de mener un travail de rééquilibrage satisfaisant dans la répartition de ces postes sur les différentes circonscriptions. Cette répartition juste est une condition essentielle au bon fonctionnement de nos écoles.

Or, si nous avons abordé la question des RASED lors du Groupe de Travail sur le redécoupage des circonscriptions, ce jeudi 15 octobre, nous n'avons pas pris le temps de nous pencher sur les postes de remplaçant. C'est pourquoi, il nous apparaît primordial de vous alerter sur la nécessité de pérenniser la stabilité rétablie cette année, et ce, à l'approche des travaux préparatoires de la prochaine carte scolaire.

Nous vous demandons de veiller avec la plus grande attention à ne pas recréer de déséquilibre entre les circonscriptions. Les équipes pédagogiques ont besoin de pouvoir compter sur un vivier de remplaçants réparti équitablement sur l'ensemble du territoire, en fonction du nombre de classes et d'écoles des circonscriptions, pour pallier les absences dans de bonnes conditions.

Nous vous demandons également de veiller, comme l'an dernier, à la bonne information de ces personnels quant aux éventuels changements d'affectation, ainsi qu'à leur accompagnement en amont de la phase de mouvement intradépartemental, notamment en cas de mesures de carte.

Nous restons disponibles pour tout entretien avec vous, en audience ou groupe de travail.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice Académique, l'assurance de ma considération.

Clémence JOUVEAU-MARINIER
Secrétaire départementale adjointe SE-Unsa 04